



Conseil Municipal du 9 avril 2008

Déclaration adoptée à l'unanimité

## **SANOFI –AVENTIS / DEVENIR DU CENTRE DE PRODUCTION**

**PRESERVER L'EMPLOI ET LES SALAIRES,  
MODERNISER LE SITE ET LES PRODUCTIONS**

Un plan de reconversion industrielle du site de production de Vitry-sur-Seine vient d'être présenté au personnel de l'entreprise.

La stratégie annoncée conduit à investir 100 millions d'euros dans un atelier de productions de biotechnologies et 10 millions dans la modernisation des ateliers produisant le taxotere afin d'y permettre l'accueil de la production d'autres molécules à haute activité.

Dans le même temps, une part conséquente des productions chimiques et biochimiques sont délocalisées sur plusieurs sites nationaux et en Allemagne.

L'emploi est singulièrement mis à mal avec 345 postes supprimés sur le site, s'y rajoute les emplois des entreprises extérieures présentes sur le site.

Le Conseil Municipal de Vitry se félicite du choix d'investissement conséquent dès 2009 dans un outil de production biotechnologique. Nous appelons depuis longtemps de nos vœux de telles décisions, seules à notre sens susceptibles de créer les conditions du maintien à long terme du site, sa cohérence avec le centre de recherche dans le respect de l'environnement.

Les objectifs de développement industriel affichés dans le cadre de l'**OIN** (**O**pération d'**I**ntérêt **N**ational) et contenu dans l'ambition du pôle médicen-santé peuvent ainsi être validés.

Si nous nous inscrivons positivement dans de telles orientations, nous sommes avec les salariés, leurs organisations syndicales préoccupés, quant à leur devenir en lien avec l'évolution des productions chimiques et biochimiques sur le site de Vitry-sur-Seine.

Le plan social annoncé décline des congés de pré-retraite, pris en charge par le groupe Sanofi Aventis, des mutations sur l'ensemble des sites nationaux et des propositions d'affectations sur les sites créés ou en développement à Vitry.

Le Conseil Municipal de Vitry-sur-Seine exige de la direction de Sanofi-Aventis une écoute totale en regard des attentes des salariés, il souhaite par ailleurs, être informé

rapidement de la stratégie du groupe, du devenir de l'ensemble du site de Vitry-sur-Seine, recherche et productions.

Le conseil municipal demande le maintien des unités de production qui ne remettent pas en cause la mise en place de l'outil bio-technologique, il demande que soit précisé le calendrier des opérations afin de préserver et maintenir tous les emplois sur Vitry et permettre les formations et mise à niveau pour tous les salariés qui souhaitent garder leur emploi sur le site.

Le conseil municipal souhaite que tous les acteurs concernés état, institutions Eporsa etc, accélèrent les réflexions et études en regard des objectifs ambitieux pour notre territoire qui consistent pour nous autant à favoriser le maintien et le développement de Sanofi-Aventis à Vitry-sur-Seine que d'y associer des outils de formations (institut biotechnologie), des PMI/PME pouvant s'adosser sur le groupe accueillant, notamment une pépinière d'entreprises associée.

De manière plus globale, l'enjeu de la production des médicaments pour les populations, le système de protection sociale, l'efficacité sanitaire est considérable. Cela mérite plus de transparence et une réflexion de l'ensemble des décideurs du territoire, c'est pourquoi le conseil municipal s'associe à la demande d'une table ronde formulée par le conseil général du Val de Marne et le conseil régional d'Ile de France,

Vitry sur Seine le 9 Avril 2008